



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 4 juin 2008

CS - 4.04

**Compte rendu de la réunion de Bureau
du 7 mai 2008**

RAPPORT

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

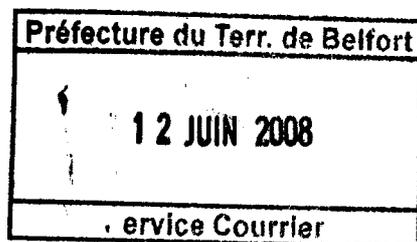
Le bureau en exercice durant la précédente mandature s'est réuni le 7 mai 2008.

Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau, il est rendu compte au Comité Syndical des décisions prises lors de ce bureau.

A l'UNANIMITE le Comité Syndical :

- APPROUVE les décisions prises lors de ce bureau.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 4 juin 2008, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 12 JUILLET 2008 conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dépôt en Préfecture le



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI